

*Cuba fera appel en mai de la
décision d'un juge britannique
concernant Banco Nacional
(Banque Nationale)*



La Havane, 5 avril (RHC) Le ministre cubain de la Justice Oscar Silvera a ratifié aujourd'hui que la défense du Banco Nacional de Cuba (Banque Nationale de Cuba) (BNC) fera appel de la décision d'un juge britannique sur le procès CRF I Limited.

Lors d'une conférence de presse, le chef du tribunal a déclaré que le juge Sara Cockerill a décidé que le tribunal de commerce de la Haute Cour de Londres n'a pas de compétence pour entendre la plainte

déposée par CRF contre la République de Cuba, car il n'est pas un créancier légitime de l'État cubain.

Cependant, le processus se poursuit contre la BNC, en tant qu'entité bancaire économique, une sentence dont la représentation légale de l'institution fera appel au moyen d'un document qui doit être présenté avant le 19 mai de cette année, bien qu'un délai soit ensuite accordé pour prolonger l'appel, a-t-il dit.

Silvera a ajouté qu'à partir de ce moment, la défense aura toutes les options pour argumenter et prouver toutes ses allégations, en se basant sur les possibilités et les caractéristiques du droit anglais.

Il a souligné que le CRF n'est pas un créancier légitime de Cuba, "il n'était pas un créancier légitime de la République, car elle ne s'est jamais portée garante, et nous considérons qu'il n'est pas un créancier légitime de la BNC, car l'acte par lequel cette cession a été accréditée est illicite".

À cet égard, il a expliqué que le juge anglais, dans sa décision, a demandé le consentement pour le transfert du crédit dans un courriel de réponse de la banque cubaine à CRF, envoyé en juin 2019.

Il s'agissait d'une première communication, dans laquelle le "nouveau créancier" présentait sa demande, et à laquelle la BNC a répondu comme d'habitude, en acceptant la demande et en demandant de présenter les documents nécessaires pour rechercher des informations, vérifier et finalement déclarer la cession comme valide.

Ces démarches étaient suivies, dans le cas des garanties souveraines, d'une notification au Ministère des Finances et des Prix et, par son intermédiaire, au Conseil des Ministres pour approbation.

"Cette procédure n'a pas été respectée", a déclaré le ministre, qui a expliqué que les documents présentés par le CRF comme une prétendue approbation cubaine étaient le résultat d'une action frauduleuse qui a été jugée et condamnée par les tribunaux cubains et dont les accusés ont témoigné lors de l'audience qui s'est tenue en février dernier à Londres.

Mais, s'il n'y a pas eu de corruption dans cette affaire, a dit M. Silvera, parce que les fonctionnaires cubains ont agi à leur profit, en tout cas le document par lequel le CRF aurait été mis au courant que la cession des crédits en sa faveur était autorisée, "ce document, cet acte juridique, présente de graves irrégularités".

Il a expliqué qu'il ne respectait pas les exigences légales établies à cet effet, comme l'absence de la double signature requise dans ces procédures, outre le fait qu'il n'y avait pas de document spécifique qui, en raison de ses caractéristiques, est exigé par la Banque comme garantie de l'accréditation d'une décision souveraine et correcte de la part de l'entité.

"Ce qui était recherché, comme le confirme un courriel présenté comme preuve au tribunal, c'était une condamnation de l'État cubain, pour l'obliger à s'asseoir à la table des négociations ou pour l'empêcher d'accéder aux flux financiers internationaux", a déclaré le directeur de la Banque.

Cette condamnation serait exécutoire et pourrait être appliquée aux actifs de la nation caribéenne à l'étranger, comptes bancaires, avions, navires..., raison pour laquelle on insiste sur le fait que Cuba a remporté une victoire, a-t-il ajouté.

C'est pourquoi on insiste sur le fait que Cuba a remporté une victoire, a-t-il ajouté. "Ils n'ont pas réussi à atteindre cet objectif, qui s'inscrit dans le cadre d'une politique agressive, et ils n'ont pas réussi parce qu'au cours de ces trois années, nous avons défendu la force de la vérité et de la raison. Nous continuerons à défendre cette vérité dans le cadre de ce processus judiciaire", a-t-il souligné. (Source Prensa Latina)



Radio Habana Cuba